

France-Ponthierry: Sewerage work

OJ S 152/2014 09/08/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Saint-Fargeau-Ponthierry

Postal address: 69 avenue de Fontainebleau

Town: Ponthierry

Postal code: 77310

Country: France

For the attention of: Mme Jeunet Françoise

Telephone: +33 160652023

Fax: +33 160652035

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie

Postal address: 69 avenue de Fontainebleau

Town: Saint-Fargeau Ponthierry

Postal code: 77310

Telephone: +33 160652023

Fax: +33 160652035

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_UW5_W2IK-)[PCSLID=CSL_2014_UW5_W2IK-](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2014_UW5_W2IK-)**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Mairie

Postal address: 69 avenue de Fontainebleau

Town: Saint-Fargeau Ponthierry

Postal code: 77310

Telephone: +33 160652023

Fax: +33 160652035

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Raccordement particuliers Villers.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Hameau de Villers, 77310 Saint-Fargeau Ponthierry.

NUTS code FR102 Seine-et-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent dossier de consultation des entreprises ne concerne que les travaux à réaliser sur propriété privée sur les installations d'assainissement des habitations Les travaux visent à assurer le raccordement de tous les points générant des eaux usées à la boîte de branchement et au réseau d'eaux usées, avec un maximum de 500 habitations individuelles concernées. Ils comprennent la recherche, l'ouverture, la vidange, la déconnexion et la condamnation de tous les ouvrages de prétraitement .

Le cas échéant, à la demande de certains riverains, les ouvrages de prétraitement (fosses toutes eaux) pourront être conservés après vidange, désinfection et déconnexion des eaux usées pour la récupération des eaux pluviales.

Marché en quantité à bons de commande sans minimum mais avec un maximum de 500 branchements à réaliser.

II.1.6. CPV code(s)

45232410 Sewerage work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Travaux de raccordement des particuliers au réseau d'eaux usées sur le hameau de Villers.

Marché en quantité à bons de commande sans minimum avec un maximum de 500 branchements.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 30 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément à l'article 101 du code des marchés publics, une retenue de garantie égale à 5% est prélevée par fraction sur chacun des versements autres qu'une avance.

Conformément à l'article 102 du code des marchés publics, elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

Cette garantie doit être constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte. En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

Conformément à l'article 102 du code des marchés publics, dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou, si le pouvoir adjudicateur ne s'y oppose pas, une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budget M 49 de la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Les paiements sont effectués par mandat administratif, suivi d'un virement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de règlement selon l'article 98 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

En application des articles 51-vi et 142 du Code des Marchés Publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en cas de qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou de plusieurs groupements.

En application des articles 51-VII et 142 du code des marchés publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature, imprimé Dc1,

Extrait KBIS ou équivalent,

Déclaration du candidat, imprimé Dc2,

Pouvoir habilitant la personne nommément désignée à représenter l'entreprise,

- en cas de groupement, l'habilitation autorisant le mandataire à représenter le groupement et à signer l'offre.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Description des effectifs du candidat, de l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
 - indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, notamment des responsables de prestations de service ou de conduite, de travaux de même nature que celle du marché,
 - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. En matière de fournitures et services, description de l'équipement technique et des moyens employés par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'études et de recherche de son entreprise.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (pour les services, fournir des attestations du destinataire ou, à défaut, le candidat fournit une déclaration) ou présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Le candidat fournit des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, indiquant le montant, le lieu et l'époque d'exécution des travaux et précisant s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- certificats de capacité professionnelle du candidat (certificats d'identité professionnelle, références, certificats de qualité...).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

ST.14 particuliers Villers

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.9.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La durée du marché est de 30 mois à compter de la notification.

La période de préparation inclut l'établissement des devis individuels (au maximum au nombre de 500) préalables aux travaux par le titulaire. Elle est fixée à 16 semaines. Un ordre de service précisera la date à partir de laquelle la période de préparation devra démarrer.

Le délai d'exécution des travaux est fixé par chaque bon de commande. Les prestations doivent être exécutées à compter de la date de notification de ceux-ci.

Le délai cumulé d'exécution des travaux (hors période de préparation) est laissé à l'initiative de l'entreprise.

critères de jugement des candidatures et des offres :

Critere n° 1 : valeur technique 45 points

- sous-critère n° 1 : (14 Points)

Méthodologie suivie pour les travaux et disposition pour le travail chez le particulier, interface relationnelle entre

l'entreprise et le particulier (contact, rendez-vous, remise en état...)

- sous-Critère n° 2 : (10 points)

moyens humains mis à disposition pour le chantier (importance et qualification)

- sous-critère n° 3 : (9 points)

qualité et cohérence du programme d'exécution ou planning prévisionnel des ouvrages fourni dans le mémoire technique et indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier

- sous-critère n° 4 : (5 points)

matériaux utilisés (fournisseurs et fiches techniques)

- sous-critère n° 5 : (5 points)

moyens techniques et matériels mis à disposition pour le chantier spécifiquement

Sous-critère n° 6 : (2 points)

principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier et sur propriété privée

Critere n° 2 : prix 35 points

- sous-critère n° 1 : (30 points)

Prix global

- sous-critère n° 2 (5 points)

Cohérence du bordereau des prix unitaires et forfaitaires

Critère n° 3 : démarche de développement durable 20 points

- sous-Critère no1 :(5 points)

descriptif de la politique de l'entreprise en matière de développement durable concernant la mise en œuvre des

travaux de raccordements des eaux usées de particuliers à un futur réseau d'assainissement communal

- sous-critère n° 2 : (15 points)

Détail des pratiques de l'entreprise en matière de gestion environnementale de chantier (selon schéma d'organisation environnemental)

Renseignements complémentaires :

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune :

Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry services techniques

69 avenue de Fontainebleau 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Pour obtenir tout renseignement complémentaire d'ordre administratif ou technique qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par télécopie :

à Mme Emmanuelle Caudy

Télécopie : +33 160652035 / Courriel : e.caudy@cdc-seine-ecole.fr

et conjointement

à M. Chapeyroux Eric de TEST Ingenierie

9 bis rue de la Mairie 77 710 Villemarechal

Télécopie : +33 160072002

Courriel : e.chapeyroux@testingenieur.fr

Les renseignements complémentaires sont envoyés au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, la réponse du représentant du pouvoir adjudicateur sera adressée à tous les candidats.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plateforme dématérialisée du site.

www.achatpublic.com

Il peut également être remis en mains propres par retrait à l'accueil des services techniques (Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry - 69, avenue de Fontainebleau)

Aux horaires suivants :

En vacances scolaires

lundi, Mercredi et Vendredi : de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 (16:30 le vendredi).

Mardi : 14:00 - 17:30

Hors vacances scolaires

Lundi, mercredi et vendredi : de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 (17:00 le vendredi).

Mardi : 14:00 - 17:30

il peut aussi être remis en version papier ou sur CDROM au candidat qui en fera la demande. Après de la mairie, par courrier ou par fax envoyé au +33 160652035.

Composition du dossier offre :

L'acte d'engagement à compléter, dater, parapher et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché, nb : en cas de groupement, l'acte d'engagement est signé soit par l'ensemble des candidats groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter le candidat.

- Le cahier des clauses administratives particulières joint daté et signé, à accepter sans

modification,

- Le cahier des clauses techniques particulières joint daté et signé, à accepter sans modification,

- Le bordereau des prix unitaires et forfaitaires joint à compléter, dater et signer,

- Le détail quantitatif et estimatif joint à compléter, dater et signer (non contractuel, servant juste à l'analyse des offres),

- Une attestation d'assurance responsabilité civile (en cours de validité),

- Un relevé d'identité postal ou bancaire (RIP ou Rib),

- Un mémoire technique justificatif précisant les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux, ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. En particulier, il devra y être joint les documents ou renseignements suivants:

- Méthodologie suivie pour les travaux et disposition pour le travail chez le particulier, interface relationnelle entre l'entreprise et le particulier (contact, rendez-vous, remise en état...),

- Indications concernant la nature et la provenance des fournitures, ainsi que les références des fournisseurs correspondants,

- Programme d'exécution ou planning prévisionnel des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier,

- Indications concernant les procédés d'exécution envisagés et les moyens (en études, en hommes et en matériels) qui seront utilisés pour la présente opération,

- note sur l'installation du chantier,

- note sur les moyens de contrôles internes de l'entreprise,

- note indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier et sur propriété privée,

- nombre de semaines que l'entrepreneur propose de consacrer à l'établissement des devis préalables aux travaux,

Un mémoire de développement durable comprenant :

- un descriptif de la politique de l'entreprise en matière de développement durable, concernant la mise en oeuvre de travaux de raccordements des eaux usées de particuliers à un futur réseau d'assainissement communal, détaillant : l'engagement de l'entreprise dans une démarche de certification de type ISO 14001, EMAS ou équivalent.

Pour le domaine des travaux de raccordements des eaux usées de particuliers à un futur réseau d'assainissement communal, la formation du personnel spécifiquement dédié à ce marché aux pratiques professionnelles déployées dans le cadre d'une démarche environnementale, notamment appliquée à la notion de chantier propre/vert et la gestion des déplacements de ce personnel en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et l'insertion professionnelle,

- le détail des pratiques de l'entreprise en matière de gestion environnementale de chantier (selon schéma d'organisation environnemental).

L'entreprise est chargée, lors de la remise de son offre, de rédiger un schéma d'organisation environnemental (SOE).

Modalité de remise des dossiers de réponse.

Les dossiers de réponse contenant les éléments relatifs à la candidature et à l'offre doivent être :

- soit remis contre récépissé aux services techniques de la Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry (69 avenue de Fontainebleau - 77 310 Saint-Fargeau-Ponthierry).

Les horaires d'ouverture sont :

En vacances scolaires

Lundi, mercredi et vendredi : de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 (16:30 le vendredi).

Mardi : 14:00 - 17:30

Hors vacances scolaires

Lundi, mercredi et vendredi : de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 (17:00 le vendredi).

Mardi : 14:00 - 17:30

- soit envoyés par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal,
- soit communiqués par voie électronique par le biais du site internet www.achatpublic.com.

Les dossiers de réponse par télex, messagerie électronique ou télécopie, ne sont pas acceptés.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 7.8.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.8.2014